

Section Inspection

**ATTESTATION D'ACCREDITATION
ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 3-0806 rév. 5**

Le Comité Français d'Accréditation atteste que :
The French Committee for Accreditation certifies that :

**PROM'HOTE IFITEL
22 rue d'anjou
75008 PARIS
SIREN : 315131698**

satisfait aux exigences de la norme : **NF EN ISO/CEI 17020:2012**
fulfils the requirements of the standard :
et aux règles d'application du Cofrac
and Cofrac rules of application
en tant qu'organisme d'inspection de type / *As an inspection body of type : A*

Un organisme de type A est un organisme fournissant exclusivement des services d'inspection de tierce partie indépendante.
A type A body is a body exclusively providing "third party" inspection services.

pour les domaines d'activités de / *for the domaine of activities of :*

SERVICES / SERVICES

pour lesquelles les activités sont précisément décrites dans l'annexe technique suivante / *which activities are precisely described in the following technical annex :*

3-0806-1 Rév. 5

et réalisées à partir d'une ou plusieurs des Implantation(s) listées dans cette annexe technique.
and performed by one or several of the Geographical unit(s) listed in this technical annex.

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation pour les activités objets de la présente attestation.
Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *Granting date* : **01/06/2015**

Date de fin de validité / *Expiry date* : **31/05/2020**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

La Directrice de Section,
The Section Director,

Carole TOUSSAINT

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 3-0806 Rév. 4. *This certificate cancels and replaces the certificate N° 3-0806 Rév. 4.*
Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac. *The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS
Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr

ANNEXE TECHNIQUE

N° 3-0806-1 Rév. 5

Organisme d'inspection accrédité :

PROM'HOTE IFITEL
 22 rue d'anjou
 75008 PARIS

PORTEE D'ACCREDITATION	
N°16 - SERVICES	
Phase, type et objet des inspections	Référentiels d'inspection (réglementaires, normatifs, CdC, ...)
16.1 - Tourisme	
16.1.1 - Inspections relatives au classement des hébergements touristiques marchands <ul style="list-style-type: none"> ➤ Inspection des hotels de tourisme ne nécessitant pas de visite mystère (de catégorie 1* à 3*) ➤ Inspection des hotels de tourisme nécessitant une visite mystère (de catégorie 4* et 5*) ➤ Inspections des résidences de tourisme 	Code du tourisme Livre troisième - Titres I, II et III Loi n°2012-387 du 22 mars 2012 relative à la simplification du droit et à l'allègement des démarches administratives Loi n°2009-888 du 22 juillet 2009 de développement et de modernisation des services touristiques Décret n°2009-1650 du 23 décembre 2009 portant application de la loi n°2009-888 du 22 juillet 2009 de développement et de modernisation des services touristiques Décret n°2009-1652 du 23 décembre 2009 portant application de la loi n°2009-888 du 22 juillet 2009 de développement et de modernisation des services touristiques Décret n°2010-759 du 06 juillet 2010 portant diverses dispositions relatives au tourisme Notes de clarifications publiées par l'organisme ATOUT France Arrêté du 23 décembre 2009 modifié fixant les normes et la procédure de classement des hôtels de tourisme et ses annexes Guide de contrôle du tableau de classement hôtelier Arrêté du 23 décembre 2009 modifié fixant les normes et la procédure de classement des hôtels de tourisme et ses annexes Guide de contrôle du tableau de classement hôtelier Arrêté du 4 juin 2010 modifié fixant les normes et la procédure de classement des résidences de tourisme Guide de contrôle du tableau de classement des résidences de tourisme

<p>➤ Inspections des villages de vacances</p>	<p>Arrêté du 6 juillet 2010 modifié fixant les normes et la procédure de classement des villages de vacances</p> <p>Guide de contrôle du tableau de classement des villages de vacances</p>
<p>➤ Inspections des terrains de camping (de catégorie "aire naturelle" et 1* à 5*)</p>	<p>Arrêté du 6 juillet 2010 modifié fixant les normes et la procédure de classement des terrains de camping</p> <p>Décret n°2014-139 du 17 février 2014 relatif au classement des terrains de camping en catégorie "aire naturelle"</p> <p>Arrêté du 17 février 2014 relatif aux prérequis au classement des terrains de camping et des parcs résidentiels de loisirs</p> <p>Arrêté du 17 février 2014 relatif aux normes et à la procédure de classement des terrains de camping en catégorie aire naturelle</p> <p>Guide de contrôle du tableau de classement des terrains de camping</p>

Accréditation Non Valable

Liste des Implantations concernées par l'accréditation octroyée

IMPLANTATIONS	ADRESSE	TELEPHONE	TELECOPIE
Agence Paris 8e	22 rue d'anjou 75008 PARIS	01 42 65 62 10	01 42 65 67 68

Date de prise d'effet : **01/06/2015**

Le Responsable d'Accréditation Pilote
The Pilot Accreditation Manager

Laurent SCHNEIDER

Accréditation Non Valide

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 3-0806 Rév. 4.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS

Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21

Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr